

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Monsieur BOUTOT et Madame JORDAN-SELVA, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame ADJACENT, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2405248 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 20/062024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître SALIGARI Sylvain (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

02) DOSSIER N° 2401655 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Décision implicite de refus de délivrance d'un titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

03) DOSSIER N° 2406434 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Décision du 4 décembre 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2406452	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Décision du 4 décembre 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
05)	DOSSIER N° 2405440	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 05/07/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
06)	DOSSIER N° 2405441	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 05/07/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
07)	DOSSIER N° 2405460	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 14/11/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Maître CARRAUD Gabriella (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2405466	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 25/06/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F	Maître DODOU Bienvenue (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
09)	DOSSIER N° 2405465	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 11/06/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	CHIEUDJI NGUEDOU CHRISTELLE (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
10)	DOSSIER N° 2405467	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 26/06/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître DODOU Bienvenue (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
11)	DOSSIER N° 2405473	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 14/11/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître CARRAUD Gabriella (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2405491	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 27/11/203	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
13)	DOSSIER N° 2405513	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 11/06/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	CHIEUDJI NGUEDOU CHRISTELLE (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
14)	DOSSIER N° 2406588	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 23/01/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître CARRAUD Gabriella (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

Arrêté le 14/10/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Monsieur BOUTOT et Madame JORDAN-SELVA, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame ADJACENT, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2104067 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Arrêté en date du 08/04/2021 approuvant le Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la Moder et de ses affluents

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉLAN	Maître BENECH François
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

02) DOSSIER N° 2104069 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté concernant le PPRI de la Moder

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DE ROHRWILLER	M. LE MAIRE
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

03) DOSSIER N° 2104382 RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Arrêté du 08/04/2021 portant approbation du Plan de prévention du risque d'inondation de la Moder

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P	Monsieur P
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2106674	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	demande d'annulation de l'arrêté N° 5841 ordonnant la fermeture du chemin des Violettes et empêchant l'accès à l'immeuble sis 58 rue de Verdun à Terville	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître PONSEELE Déborah
Défendeur	COMMUNE DE TERVILLE	SELARL COSSALTER, DE ZOLT & COURONNE (Cour)
05)	DOSSIER N° 2200060	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus de protection fonctionnelle de M. RUARO dans le cadre de la plainte en diffamation déposée par la SARL Clos St Michel. Délibération du 20/12/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître POUDAMPA Vincent (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE COIN-LÈS-CUVRY	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
06)	DOSSIER N° 2300556	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Arrêté n° 36/2022 du 15 novembre 2022 pris par le maire de la commune de Bruebach portant retrait d'une délégation de fonctions.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame O	Maître FROMAGEAT Victoria
Défendeur	COMMUNE DE BRUEBACH	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
07)	DOSSIER N° 2300557	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Délibération du 28 novembre 2022 par laquelle le conseil municipal de la commune de Bruebach a décidé de ne pas maintenir Madame O dans ses fonctions d'adjointe au maire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame O	Maître FROMAGEAT Victoria
Défendeur	COMMUNE DE BRUEBACH	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS

10 heures 00

08)	DOSSIER N° 2301510	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Arrêté du 5 septembre 2022 suspendant les indemnités de fonctions de Mme R pendant la durée de son arrêt de travail, ensemble le rejet implicite de son recours gracieux effectué le 4 novembre 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	SELARL LEONEM
Défendeur	COMMUNE DE SEEBACH	
09)	DOSSIER N° 2301511	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Référé-provision : demande d'une provision d'un montant de 6 215,51 euros correspondant à des indemnités de fonction pour la période du 1/08/2022 au 28/02/2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	SELARL LEONEM
Défendeur	COMMUNE DE SEEBACH	
10)	DOSSIER N° 2200605	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	demande d'annulation de la décision verbale du 30/11/2021 portant interdiction de filmer les débats du conseil municipal de Coin-sur-Seille. (décision implicite de rejet)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Monsieur S
Défendeur	COMMUNE DE COIN-SUR-SEILLE	

10 heures 00

11)

DOSSIER N° 2107346

RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Annulation titre de perception d'un montant de 200 euros concernant un remboursement d'enlèvement de déchets sur la voie publique

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame I

Madame I

Défendeur

COMMUNE DE FORBACH

Observateur

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MOSELLE

Arrêté le 15/10/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Monsieur BOUTOT et Madame JORDAN-SELVA, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame HIRSCHNER, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2201849	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision du 18 janvier 2022 par laquelle le préfet du Haut-Rhin a refusé de demander à la SAS KALIGAZ de présenter une demande de dérogation au titre de l'article L. 411-2 du code de l'environnement.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION ALSACE NATURE	Maître ZIND François
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN SOCIETE KALIGAZ	SELARL LATOURNERIE WOLFROM AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2301449	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision implicite de rejet du 1er janvier 2023 par laquelle le préfet du Haut-Rhin a refusé de mettre en demeure la SAS KALIGAZ de déposer un dossier de demande de dérogation au titre de l'article L. 411-2 du code de l'environnement en ce qui concerne la laineuse du prunellier.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	ALSACE NATURE	Maître ZIND François
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN SAS KALIGAZ	SELARL LATOURNERIE WOLFROM AVOCATS

11 heures 00

03)	DOSSIER N° 2201477	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision du 30 décembre 2021 du maire de Riedisheim relative à l'abandon du projet d'extension du SUPER U. Demande indemnitaire préalable tendant à l'indemnisation des préjudices subis à hauteur de 1 199 966,81 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI LE 6	LESAGE ORAIN PAGE VARIN CAMUS (Cour)
	SAS SCHUMACHER EXPLOITATION	LESAGE ORAIN PAGE VARIN CAMUS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE RIEDISHEIM	SCP RACINE
04)	DOSSIER N° 2105213	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Asile - Transfert aux autorités polonaises (Arrêté du 24/09/2020 notifié le 30/10/2020) + Rétention (Décision du 16/07/2021) - REQUALIFIEE EN RECOURS INDEMNITAIRE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Monsieur K
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
05)	DOSSIER N° 2107974	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'accorder une suspension de séance demandée par M. J en tant que président de groupe, lors du débat relatif à la délibération n° 21SP-1417	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Monsieur M
	Monsieur J	Monsieur J
Défendeur	RÉGION GRAND EST	

11 heures 00

06)	DOSSIER N° 2108992	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Délibération n° 21SP-1417 relative au réseau ferroviaire régional, votée en l'absence du "Rassemblement national et apparentés"	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Monsieur M
	Monsieur J Monsieur B	Monsieur J Monsieur B
Défendeur	RÉGION GRAND EST	
07)	DOSSIER N° 2108993	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Décision du président du conseil régional d'interdire à M. Bd'enregistrer sur son téléphone portable les débats lors de l'examen du voeu présenté par M. E	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	RÉGION GRAND EST	
08)	DOSSIER N° 2108994	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus du président du Conseil régional d'accorder un temps d'explication de vote demandée par M. J à l'issu du voeu présenté par M. E	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur J	Monsieur J
Défendeur	RÉGION GRAND EST	

11 heures 00

09)

DOSSIER N° 2108995

RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT

Titre de l'affaire Refus du président du Conseil régional d'accorder un droit de courte réplique à M. Masson suite à sa question posée en séance

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur MASSON Jean-Louis

Monsieur MASSON Jean-Louis

Défendeur

RÉGION GRAND EST

Arrêté le 15/10/2024

Le président du tribunal